



jai un probleme avec un local louer

Par **leroymerlin**, le **17/12/2018** à **19:08**

mon pere mort en 2009 en algerie avec une maison et deux locaux louer a deux avocats depuis une decision de justice a ete prise pour que chacune des personnes heritiere ne se sente lasser nous sommes 3 mon frere a pris une partie de la maison ainsi que le cabinet d'avocat moi et ma belle mere le reste mais voila que mon frere rencontre des difficultes malgre qu'il a fait le partage aupres d'un notaire et le bien a son nom l'avocat ne veut pas partir de plus il ne lui paye pas de loyer que faire est-ce que le consul de marseille peut intervenir cordialement